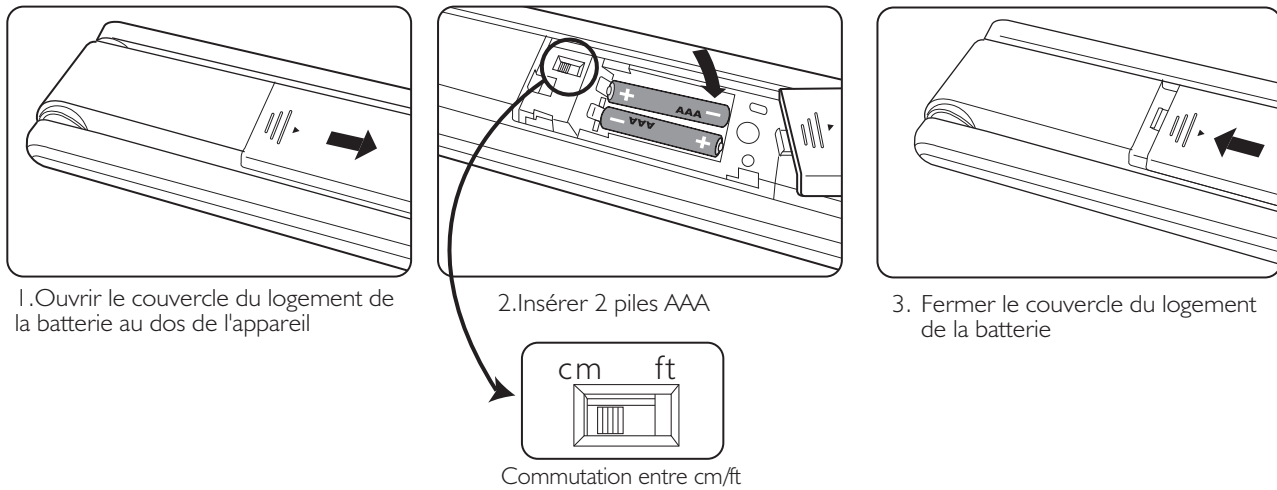


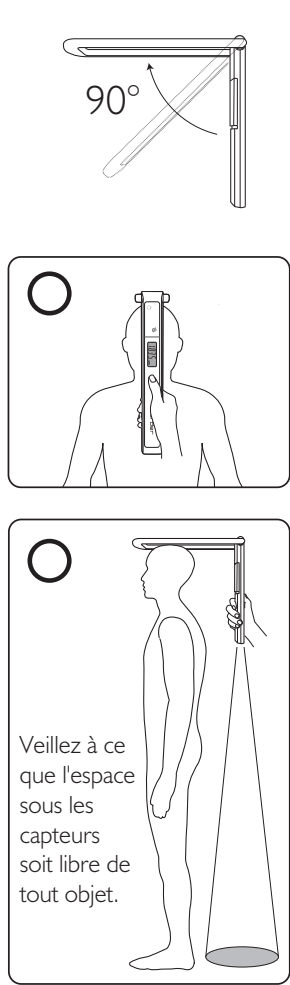
* Conservez le manuel d'instructions à portée de main pour toute référence ultérieure

Insertion des piles

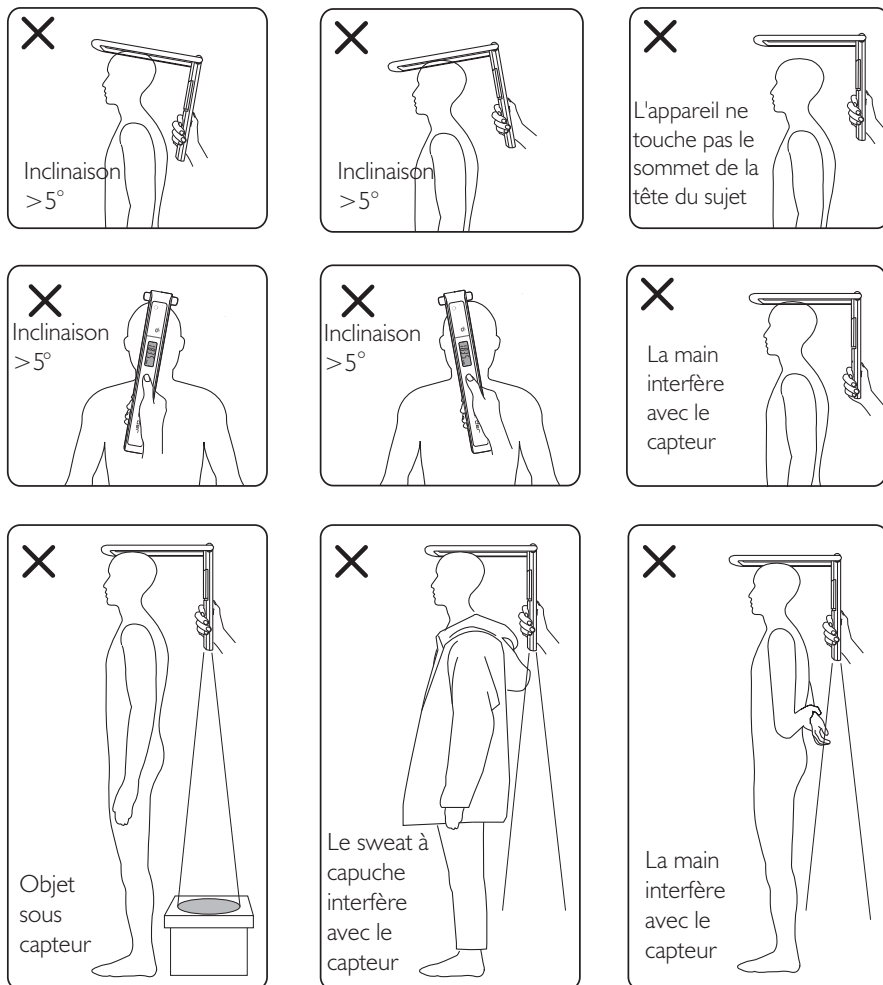


Préparation de la mesure

Opération correcte



Opération incorrecte



ATTENTION



Si l'inclinaison dépasse 5°, des témoins d'inclinaison orange s'affichent et la mesure ne peut pas être effectuée. Veuillez ajuster l'angle de l'appareil jusqu'à ce que les témoins d'inclinaison disparaissent pour effectuer la mesure.



Messages d'erreur



Hauteur supérieure à 250cm / 8'



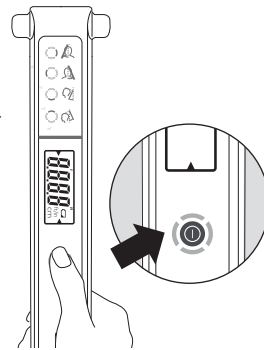
Taille inférieure à 50 cm



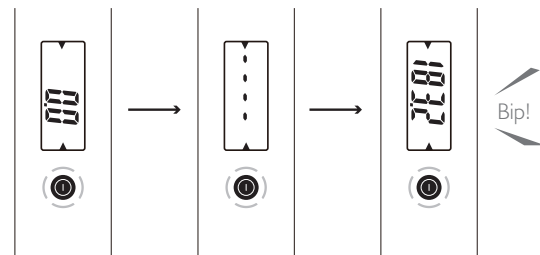
Pile faible

Mode d'emploi

1. Appuyer pour allumer l'appareil



2. Lorsque l'écran affiche 0.0 cm, appuyer à nouveau pour mesurer la hauteur



3. Après la fin de la mesure *, appuyer pour effectuer la mesure suivante

4. Appuyer et maintenir pour éteindre l'appareil. L'appareil s'éteint automatiquement au bout de 20 secondes s'il n'est pas utilisé.

* NOTE: sur le modèle sans fil, les résultats seront transférés automatiquement à l'appareil récepteur

Specifications

Modèle		C241 300 (HM250U)
Mesure de la hauteur	Capacité	50-250 cm 19.7-98.4 inch
	Graduation	0.1 cm / 1/16 inch
	Précision	+/- 1.5 cm
	Écran LCD	50 x 20 mm
Dimensions	Plié	349(W) x 64(D) x 23(H) mm
	Dépliée	349(W) x 315(D) x 30(H) mm
Poids de l'appareil		Fonctions principales
0.19kg (sans piles)		Marche/Arrêt/Mesure
Température et humidité de fonctionnement		Capteur
+10°C ~ +35°C 15% / 85% RH 700 hPa ~ 1060 hPa		Détection de niveau
Avertissement de basculement		Capteur G
> 5°		Arrêt automatique
20 secondes		Transmission des données
Sans fil (en option)		

NOTE : L'appareil ne doit être connecté au réseau que par des distributeurs qualifiés.

Déclaration de conformité

Le fabricant déclare par la présente queson produit est conforme aux règlements et normes décrits dans les directives suivantes:

CE 2460	(UE) 2017/745 Regulation on Medical Devices
CE M year	2014/31/UE Non-automatic Weighing Instruments Directive (OIML models only)

IMPORTE ET DISTRIBUE EN FRANCE PAR :
Abilanx
Park Avenue Rue Léon Griffon
56890 SAINT AVE FRANCE
Tél : (+33) 02 97 63 70 46
Courriel : contact@abilanx.com

Directive RoHS 2011/65/UE et directive déléguée (UE) 2015/863

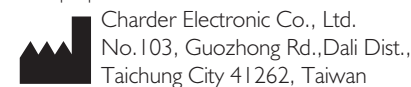
Directive 2014/53/UE sur les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications
(applicable si un module sans fil est utilisé)

Partie I 5 des règles fédérales en matière de communications
Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.
Veuillez consulter le document séparé figurant sur l'autocollant de l'appareil pour connaître les marquages ci-dessus.

Représentant autorisé de l'UE :



Fabriqué par:



CD-IN-00645 REV003 10/2025

Explication des symboles graphiques figurant sur l'étiquette/l'emballage

	Attention, consulter les documents d'accompagnement avant utilisation		Nom et adresse dureprésentant autorisé dans l'Union européenne		L'appareil est une échelle de classe III conforme à la directive 2014/31/UE (modèles vérifiés uniquement)	CE M200122 L'appareil est conforme aux directives CE (modèles vérifiés uniquement) M : Label de conformité conforme à la directive 2014/31/UE pour les instruments de pesage à fonctionnement non automatique 20 : Année au cours de laquelle la vérification de la conformité a été effectuée et le label CE a été appliqué. (ex : 20=2020) 0122 : Identifiant pour l'organisme notifié de métrologie
	Nom et adresse du fabricant de l'instrument, et année/pays de fabrication		Lisez attentivement le manuel d'utilisation avant l'installation et l'utilisation, et suivez les instructions d'utilisation.		Nom et adresse de l'entité responsable de la traduction des informations à utiliser (le cas échéant)	
	Dispositif électromédical, pièce appliquée de type B		Dispositif médical électrique, partie appliquée de type BF		L'appareil est conforme à l'homologation de la Commission nationale des communications (NCC) de Taïwan.	
	Référence de l'instrument		Collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques, conformément à la directive 2002/96/CE. Ne pas jeter l'appareil avec des déchets quotidiens		Compteur d'événements confirmant combien de fois l'appareil a été étalonné (le cas échéant)	
	Numéro de lot ou de lot du fabricant pour l'appareil		Valeur en unités de masse (modèles vérifiés uniquement). Il s'agit de la différence entre deux valeurs d'affichage consécutives, utilisées pour classer et vérifier une échelle		L'appareil est conforme aux réglementations de la Commission fédérale des communications des États-Unis.	
	L'appareil est un dispositif médical. Le texte indique le type de catégorie d'appareil		Nom et adresse de l'entité qui importe le dispositif (le cas échéant)			
	Numéro de série de l'appareil		Nom et adresse de l'entité qui importe le dispositif (le cas échéant)			
	Identificateur unique de l'appareil		Polarité d'alimentation de l'appareil.			

« En cas de divergences, l'icône sur l'appareil lui-même prévaut. »

Informations générales

Merci d'avoir choisi cet appareil médical Charder. Il est conçu pour être facile et simple à utiliser, mais si vous rencontrez des problèmes qui ne sont pas traités dans ce manuel, veuillez contacter votre partenaire de service Charder local.

Objectif visé

Ce dispositif médical est conçu pour être utilisé conformément aux réglementations nationales, afin de mesurer la taille dans le respect des spécifications, pour une utilisation liée à la taille par des professionnels.

Avantage clinique

Les résultats des mesures peuvent être utilisés par des professionnels pour diagnostiquer (et surveiller) les problèmes liés à la taille.

Profil du patient cible

- (a) Âge : aucune restriction
- (b) Poids : aucune restriction
- (c) État du patient : mesure de la taille requise. Le patient doit pouvoir s'adapter physiquement aux limites de capacité de l'appareil et être capable de se tenir droit (versions non destinées aux nourrissons uniquement).

Manipulation générale

La précision de la mesure nécessite que les pieds, le dos et la tête du sujet soient alignés de manière rectiligne.

Environnement et nettoyage

- Toutes les piles contiennent des composés toxiques ; elles doivent être éliminées par des organismes compétents désignés. Les piles ne doivent pas être incinérées.
- La surface de l'appareil doit être nettoyée à l'aide de lingettes à base d'alcool.

Profil de l'utilisateur prévu

- (a) Être âgé d'au moins 20 ans
- (b) Connaissances minimales requises :
 - Être capable de lire à un niveau secondaire et de comprendre les chiffres arabes (par exemple 1, 2, 3, 4...)
 - Connaissances de base en matière d'hygiène
 - Formation au fonctionnement de l'appareil
 - Lecture du manuel d'instructions
- (c) Langue
 - Capacité à lire la langue du manuel d'instructions et les instructions à l'écran
- (d) Qualifications
 - Aucune certification ou qualification particulière requise

Indications médicales prévues/contre-indications

Mesure : taille corporelle du sujet.

Consignes de sécurité

- Les piles doivent être tenues hors de portée des enfants. En cas d'ingestion,Consultez immédiatement un médecin.
- Durée de vie prévue : 5 ans.
- Respectez les températures ambiantes admissibles pour l'utilisation.

Élimination

- Ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager ordinaire, mais doit être déposé dans un point de collecte désigné pour les appareils électroniques. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès des autorités locales chargées de l'élimination des déchets.

Évaluation des risques résiduels

- (a) Tous les risques prévisibles ont été évalués et jugés acceptables. De manière générale, le risque le plus probable lié à une utilisation incorrecte de l'appareil est une mesure moins précise (ou l'impossibilité d'utiliser l'appareil pour obtenir une mesure), ce qui ne présente pas de risque physique immédiat pour le patient ou l'utilisateur.
- (b) Le rapport bénéfice/risque est jugé acceptable. Les toises sont un outil important pour mesurer les patients. L'utilisation de l'appareil est peu susceptible de causer un préjudice à l'utilisateur ou au patient.

Maintenance

Veuillez contacter votre distributeur Charder local pour l'entretien et l'étalonnage réguliers. Il est recommandé de vérifier régulièrement la précision ; la fréquence dépendra du niveau d'utilisation et de l'état de l'appareil.

Garantie/Responsabilité

- La période de garantie est de dix-huit (18) mois à compter de la date d'achat. Veuillez conserver votre reçu comme preuve d'achat.
- Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les dommages causés par l'une des raisons suivantes : stockage inapproprié ou incorrect, utilisation, modifications, usure naturelle ou chute sur le sol.
- Cet appareil ne contient aucune pièce entretenue par l'utilisateur. Tous les entretiens, inspections techniques et réparations doivent être effectués par un partenaire de service agréé Charder, à l'aide d'accessoires et de pièces de rechange Charder d'origine.

Signalement d'incident

- Tout incident grave survenu en relation avec le dispositif doit être signalé au fabricant, au représentant européen (si le dispositif est utilisé dans un État membre de l'UE) et à l'autorité compétente de l'État membre de l'utilisateur/du sujet.

Conseils EMC et déclaration du fabricant

Guide et déclaration du fabricant - émissions électromagnétiques			
Le produit est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du produit doit s'assurer qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Test d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique - conseils	
Émissions RF CISPR 11	Groupe 1	Le produit utilise l'énergie RF uniquement pour son fonctionnement interne. Par conséquent, ses émissions RF sont très faibles et ne sont pas susceptibles de provoquer des interférences avec les équipements électroniques à proximité.	
Émissions RF CISPR 11	Classe A	Le produit est adapté à une utilisation dans tous les établissements autres que les établissements domestiques et ceux directement connectés à un réseau d'alimentation électrique basse tension qui alimente des bâtiments à usage domestique.	

Guide et déclaration du fabricant - Immunité électromagnétique			
Le produit est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du produit doit s'assurer qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Test d'immunité	Niveau d'essai CEI 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - guidage
Décharge électrostatique (ESD) CEI 61000-4-2	± 8 kV contact ± 2 kV, ± 4 kV, ± 8 kV, ± 15 kV air	± 8 kV contact ± 2 kV, ± 4 kV, ± 8 kV, ± 15 kV air	Les sols doivent être en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Si les sols sont recouverts d'un matériau synthétique, l'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Champ magnétique à fréquence industrielle (50,60 Hz) CEI 61000-4-8	30 A/m	30 A/m	Les champs magnétiques à fréquence industrielle générés par le produit doivent être à des niveaux caractéristiques d'un emplacement typique dans un environnement commercial ou hospitalier typique.
REMARQUE : UT correspond à la tension secteur alternative avant l'application du niveau d'essai.			

Guide et déclaration du fabricant - Immunité électromagnétique			
Le produit est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du produit doit s'assurer qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Test d'immunité	Niveau d'essai CEI 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - guidage
Radiated RF CEI 61000-4-3	3 Vrms 80 MHz to2.7 GHz	3 Vrms 80 MHz to 2.7 GHz	Distance de séparation recommandée : Où P est la puissance de sortie maximale nominale de l'émetteur en watts (W) selon le fabricant de l'émetteur et d est la distance de séparation recommandée en mètres (m). Les intensités de champ provenant d'émetteurs RF fixes, telles que déterminées par une étude électromagnétique du site , doivent être inférieures au niveau de conformité dans chaque gamme de fréquencesb. Des interférences peuvent se produire à proximité des équipements marqués du symbole suivant : 

REMARQUE 1 À 80 MHz et 800 MHz, la plage de fréquences la plus élevée s'applique.
REMARQUE 2 Ces directives peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.

- a Les intensités de champ des émetteurs fixes, telles que les stations de base pour les téléphones radio (cellulaires/sans fil) et les radios mobiles terrestres, la radio amateur, la radio AM et FM et la diffusion télévisée ne peuvent pas être prédites théoriquement avec précision. Pour évaluer l'environnement électromagnétique dû aux émetteurs RF fixes, une étude de site électromagnétique devrait être envisagée. Si l'intensité de champ mesurée à l'endroit où l'instrument est utilisé dépasse le niveau de conformité RF applicable ci-dessus, l'appareil doit être observé pour vérifier le fonctionnement normal. Si des performances anormales sont observées, des mesures supplémentaires sont nécessaires, telles que la réorientation ou le déplacement de l'appareil.
- b Gamme de fréquences de 150 kHz à 80 MHz,l'intensité du champ doit être supérieure à 3 V/m.

Distance de séparation recommandée entre les appareils de communication RF portables et mobiles et le produit			
Cet appareil est destiné à être utilisé dans un environnement électromagnétique dans lequel les perturbations RF rayonnées sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur de l'appareil peut contribuer à prévenir les interférences électromagnétiques en maintenant une distance minimale entre les équipements de communication RF portables et mobiles (émetteurs) et l'appareil, comme recommandé ci-dessous, en fonction de la puissance de sortie maximale de l'équipement de communication.			
Puissance maximale nominale puissance de l'émetteur W	Distance de séparation en fonction de la fréquence de l'émetteur m		
	150 kHz to 80 MHz d =1,2√P	80 MHz to 800 MHz d =1,2√P	800 MHz to 2,7 GHz d =2,3√P
0,01	0,12	0,12	0,23
0,1	0,38	0,38	0,73
1	1,2	1,2	2,3
10	3,8	3,8	7,3
100	12	12	23
Pour les émetteurs dont la puissance de sortie maximale n'est pas indiquée ci-dessus, la distance de séparation recommandée d en mètres (m) peut être estimée à l'aide de l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur, où p est la puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W) selon le fabricant de l'émetteur.			
NOTE 1 À 80 MHz et 800 MHz, la distance de séparation pour la gamme de fréquences la plus élevée s'applique. NOTE 2 Ces directives peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.			